

Pouvoir d'emprunt

Une voix: Pourquoi?

Une voix: Pourquoi? Tâchez de répondre à cette question.

M. Fisher: Cet argument est bien faible.

M. Epp: Si c'est le cas, pourquoi le gouvernement ne limite-t-il pas l'augmentation de ses dépenses à 6 p. 100? S'il veut restreindre les augmentations salariales des Canadiens à 6 p. 100, s'il veut que tous les services soient limités à 6 p. 100, pourquoi le gouvernement du Canada se sent-il en droit d'augmenter deux fois plus ses dépenses, soit de 12 p. 100? S'il veut que ce programme donne des résultats et s'il souhaite véritablement diminuer le taux d'inflation, pourquoi augmente-t-il ses dépenses de 12 p. 100?

M. Fisher: Vous pouvez certainement faire preuve d'un peu plus de logique.

M. Epp: C'est tout à fait logique et vous le savez.

Une voix: «Six p. 100 pour tout le monde sauf nous».

M. Fisher: Vous auriez pu faire quelques recherches personnelles et vous ne l'avez pas fait. C'est honteux!

M. le vice-président: A l'ordre.

M. Epp: Ce qui est intéressant, monsieur le Président . . .

Une voix: Vous ne savez pas la différence entre 19 milliards et 126 milliards de dollars que vous atteindrez d'ici un an.

M. le vice-président: A l'ordre. Le député de Provencher (M. Epp) a la parole.

M. Epp: Ce qui est intéressant, monsieur le Président, c'est que lorsqu'on commence à reprocher aux députés d'en face de dire aux autres «Ne faites pas ce que nous faisons, mais faites ce que nous disons», on a l'impression de toucher une corde sensible. Le fait est, monsieur le Président, que le gouvernement exige de chaque Canadien de respecter un plafond de 6 p. 100, mais qu'il s'accorde lui-même 12 p. 100 et qu'il impose tous les Canadiens à ce niveau.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Les députés d'en face ne peuvent pas échapper à cette réalité. Cela étant, monsieur le Président, le gouvernement doit s'attaquer à son déficit et restreindre la montée en flèche de ses dépenses. Sur ces points, il y a un monde entre ce que disent les députés d'en face à la Chambre, les propos qu'on tient aux Canadiens et les déclarations qu'on fait dans des conférences internationales. Tant qu'ils ne pourront joindre le geste à la parole, nous nous opposerons au projet de loi à l'étude.

● (1750)

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de parler de ce projet de loi, mais après avoir écouté les deux derniers députés conservateurs, il est souhaitable que j'ajoute un grain de bon sens à ce débat.

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: L'avant-dernier député à parler a exposé avec force détails les difficultés que connaissent les agriculteurs. Tout d'abord, je voudrais reconnaître qu'il est aussi bien renseigné que quiconque à la Chambre à ce sujet. Il a parlé avec lucidité et intelligence de ces difficultés. Il est certain que la majorité des agriculteurs comprendront très bien la logique de ce qu'a dit le député. Je ne relève qu'un petit problème. Je vous le dis, monsieur le Président, puisqu'il en est question, il n'y a aucun doute que la politique économique du gouvernement actuel a violemment perturbé tous les secteurs de l'économie, et en particulier l'agriculture. L'impossibilité pour les agriculteurs, dans beaucoup de régions, de tirer de leurs ventes des revenus suffisants a fait que nombre d'entre eux, en retard dans le remboursement de leurs dettes, ont été contraints de faire faillite. Nous avons vu fréquemment des agriculteurs, certains d'entre eux plus très jeunes, se faire saisir leur matériel que l'on vendait aux enchères. Il y a quelques semaines, nous avons débattu d'un projet de loi d'initiative parlementaire traitant de cette question. Il a été soutenu par un nombre important d'agriculteurs de toutes les régions de ce pays. Si je me souviens bien, c'était le projet de loi C-653 qui aurait créé un mécanisme, assez imparfait, pour résoudre le problème des saisies immobilières par les banques. C'était une mesure précédant la saisie qui aurait permis la consultation et le rééchelonnement de la dette sur une plus longue période. Mais les conservateurs ont bloqué le projet au comité, et il ne sera jamais adopté. Voilà qui est révélateur. Lorsque les agriculteurs sont sur le front, ils sont au coude à coude avec eux, jusqu'au moment où ils peuvent les poignarder dans le dos.

Nous avons vu tant d'autres problèmes surgir au cours des dernières années. A cet égard, le gouvernement n'a de pire ennemi que lui-même. Il y a eu l'escalade des taux d'intérêt au cours des quelques 24 mois qui ont précédé les trois ou quatre derniers, autrement dit, de 1980 jusqu'à la fin de 1982. Non seulement le gouvernement a permis cette augmentation rapide des taux d'intérêt, mais il l'a encouragée. S'il n'en avait pas été ainsi, le coût des emprunts que le gouvernement fait si fréquemment n'aurait pas été si élevé. Si l'on avait limité les taux d'intérêt, le montant que le gouvernement sollicite aurait été bien inférieur.

On ne peut donc pas s'empêcher de penser que, d'un côté, nous avons les bêlements des conservateurs qui nous disent combien ils déplorent l'évolution de la situation, mais qui refusent d'agir lorsqu'il faut passer aux actes et, de l'autre, nous avons un gouvernement qui est à l'origine d'un tel déficit en raison de son incapacité ou de son refus de s'attaquer aux taux d'intérêt usuraires qu'il a laissé imposer aux agriculteurs, aux entreprises, petites et grandes, aux particuliers et aux consommateurs qui essaient de renouveler leur hypothèque et, bien entendu, au gouvernement lui-même.